

Communiqué de presse

Créteil, le 9 mai 2016

Futurs professeurs des écoles : l'ESPÉ et le rectorat de l'académie de Créteil vous proposent l'alternance dès la première année du Master « MEEF¹ - 1^{er} degré »

Cette modalité, mise en œuvre par l'ESPÉ et le rectorat de l'académie de Créteil, permettra aux étudiants de bénéficier d'une formation universitaire de qualité, d'une entrée progressive dans le métier d'enseignant du 1^{er} degré grâce à une année de Master 1 rémunérée, et d'une préparation au Concours de Recrutement de Professeur des Ecoles (CRPE).

La formation Master 1 « MEEF 1^{er} degré en alternance »

Les étudiants inscrits valideront leur Master 1 à l'ESPÉ de l'académie de Créteil-UPEC, tout en exerçant le métier de professeur des écoles à tiers temps (soit 12 semaines de stage en responsabilité sur l'année), dans le département de recrutement (Seine-et-Marne, Seine-Saint-Denis ou Val-de-Marne), et en bénéficiant d'un salaire mensuel du montant du SMIC (1458,45 euros correspondant à l'indice majoré 315). Cette année de Master 1 sera enfin dédiée à la préparation du CRPE, pour permettre aux étudiants de poursuivre ensuite leur cursus en Master 2 en tant que fonctionnaires-stagiaires (affectés à mi-temps en établissement scolaire, rémunérés plein temps).

Dans le cadre de cette alternance entre l'ESPÉ et les écoles primaires, les étudiants concernés observeront d'abord des enseignants faire la classe, puis prendront part à des actions d'enseignement, et enfin prendront la responsabilité de différentes classes de l'école primaire, par courtes périodes (sous forme de stages de 1 à 2 semaines).

Candidatures

Les étudiants souhaitant candidater pour cette modalité de Master doivent le faire en ligne **du 9 mai au 3 juin 2016**. Les commissions d'admission auront ensuite lieu à partir de mi-juin 2016. Toutes les informations sur <http://espe.u-pec.fr>.

¹ Métiers de l'Enseignement, de l'Education et de la Formation

Contact

Bénédicte RAY - LE CORRE
Direction de la communication - Relations Presse
benedicte.ray@u-pec.fr - 01 45 17 44 94
www.u-pec.fr